

Séance du lundi 30 janvier 2017 à 19 heures  
Commune de CAHORS – Salle des Congrès

*Aujourd'hui, lundi trente janvier deux milles dix sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors –Salle des Congrès*

Etaient présents :

52 titulaires dont 6 possédant une procuration  
5 suppléants dont 2 possédant une procuration

- TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BELLEFONT – LA RAUZE

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CALAMANE  
CATUS  
CRAYSSAC  
DOUELLE

ESPERE  
FONTANES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
LHERM  
MECHMONT  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST GERY - VERS  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPOUX-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle  
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme HAUDRY Sabine), Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de Mme BOUIX Catherine), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte (procuration de M. DIZENGREMEL Ludovic), M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc)  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
Mme VANBESIEEN Joëlle (procuration de M. MOUGEOT Jean-Paul),  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. REIX Jean-Albert,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis (procuration de Mme ROUAT Géraldine), M. STEVENARD Daniel, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique,  
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

- SUPPLEANTS :

CAILLAC  
CIEURAC  
FONTANES  
LHERM  
ST MEDARD

Mme MARTIN Caroline,  
M. GARD Michel,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

24 titulaires - 24 suppléants

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

Mme GARRIGOU Isabelle,  
Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TOUR DE FAURE

Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme  
EYMES Isabelle,  
M. TILLOU José,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc, M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,  
M. MOUGEOT Jean-Paul,  
M. BARDINA Fabien,  
M. VIVIER Jean-Luc, M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,  
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,  
M. FIGEAC Philippe, M. RAFFY Bernard,  
M. GILBERT Joël, M. BONNET Frédéric,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Secrétaire de séance :

M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**Service : Mobilités**

**Objet : Adhésion à l'Association et à la Centrale d'achat du transport public AGIR**

**A été adopté à l'unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 30 janvier 2017**  
**Rapporteur : Romuald MOLINIE**

Rédacteur : Lola LE MOIGN  
Direction : Mobilités

**Objet : Adhésion à l'Association et à la Centrale d'achat du transport public AGIR**

Mesdames, Messieurs,

L'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR) a été créée en 1987 par des élus et des techniciens de collectivités locales qui poursuivaient l'objectif de se doter d'une expertise indépendante des Groupes de transport.

AGIR apporte une expertise et un accompagnement personnalisé qui permet de couvrir les besoins des autorités organisatrices adhérentes. AGIR forme, informe et met en relation ses adhérents dans les domaines propres à la gestion des transports publics (groupes de travail, formation et journées d'études notamment).

Aujourd'hui, 200 adhérents, des collectivités locales ou des entreprises de transport, bénéficient de l'expertise développée par AGIR. Le Grand Cahors, en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, adhère à AGIR depuis 2012 et a intérêt à renouveler son adhésion au titre de l'année 2017.

Outre l'accès à l'expertise, à la formation et à la mise en réseau, l'association propose des achats groupés de matériels (roulants, embarqués, mobilier urbain). En ce sens, elle est considérée comme une centrale d'achat et peut, pour le compte du Grand Cahors, piloter les procédures d'achat en procédure adaptée.

L'adhésion à l'association est fonction de la taille de la collectivité. Pour le Grand Cahors, elle s'élève à 7 200 € TTC pour l'année 2017. Elle peut être reconduite chaque année par délibération.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'adhérer à l'association AGIR pour l'année 2017 et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion et tout acte afférent à ce dossier ;
- b- Les crédits sont inscrits au budget annexe transport 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



**Le Président,**

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**